



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFA

Secrétariat général SG-DFA

Autorité fédérale de surveillance des fondations ASF

Autorité fédérale de surveillance des
fondations ASF
Scanning Center
Case postale
8901 Urdorf

Autorité fédérale de surveillance des
fondations ASF
Scanning Center
Case postale
8901 Urdorf

FORMULAIRE A2

REMISE DU RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Valable à partir du 1er janvier 2024

Nom de la fondation

*

Numéro de référence

* CHE- . . . / /

Exemple: CHE-XXX.XXX.XXX / 2024 / 1

Année de référence

Remarques concernant le formulaire

- Il faut remplir un **formulaire par année**.
- Le formulaire doit être rempli par voie **électronique**. Si vous ne pouvez pas répondre à une question, veuillez indiquer 0.
- Les données marquées par un astérisque (*) sont **obligatoires**.

Remarques générales

- Le rapport annuel de gestion doit être transmis dans une langue officielle ou en anglais.

Vous trouverez des explications sur les données et/ou documents demandés en maintenant un moment le curseur de la souris sur le champ concerné du formulaire ou sur notre site web.



eESA_2023_V1_F_A2_S1



1 Année de référence

- 1.1 L'organe de révision est-il au bénéfice d'une décision d'agrément de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision pour l'année sous revue ? * Oui Non
- 1.2 L'organe de révision a-t-il adressé des communications importantes à la fondation durant l'année sous revue (art. 83c CC) ? * Oui Non
- 1.3 Si vous avez répondu oui à la **question 1.2** :
prière de joindre une copie de ces communications. *





1 Année de référence

1.4 Avis de l'organe de révision

*

Sans réserve

Avec réserve

1.5 Si vous avez coché « Avec réserve » à la **question 1.4** :
prière de copier ici les passages modifiés du rapport.

*

1.6 L'organe de révision a-t-il constaté que la fondation est surendettée
ou insolvable à long terme au sens de l'art. 84a al. 2 CC ?

*

Oui

Non

2 Données financières de base de la fondation

2.1 Total capital propre

* CHF

2.2 Total capitaux étrangers

* CHF

2.3 Total du bilan

* CHF





Documents complémentaires

L'organe de révision transmet à l'autorité de surveillance une copie du rapport de révision ainsi que de l'ensemble des communications importantes adressées à la fondation (art. 83 CC en relation avec les art. 728b al. 2, 728c al. 2 et 729b CC).

Veuillez joindre au présent formulaire le document suivant :

- Rapport de l'organe de révision signé avec toutes les pièces jointes (bilan, compte de résultat et annexe)

* Déclaration d'exhaustivité

- Nous avons vérifié les informations fournies et confirmons que
- toutes les données et pièces jointes sont correctes, véridiques et complètes, et que
 - nous sommes habilités à représenter l'organe de révision de la fondation susmentionnée (conformément au droit de signature inscrit au registre du commerce) ou que nous disposons d'une procuration (prière de joindre cette dernière).

Lieu, date

Nom et fonction

Signature

Lieu, date

Nom et fonction

Signature

